

PROGRESSIO



Repenser Localement Haïti

Perspectives de la Société Civile sur la Décentralisation

PROGRESSIO

CAFOD
just one world



International
HIV/AIDS
Alliance



tearfund

Publié en novembre 2012 par Progressio et ICCO / Kerk in Actie
en partenariat avec CAFOD, Alliance Internationale contre le VIH/SIDA, SCIAF et Tearfund

Ce rapport était premièrement publié en anglais sous le titre *Thinking local in Haiti : Civil society perspectives on decentralisation*

Traduction en français par Crystal Hues Ltd

ISBN 978-1-85287-342-4

Progressio
Unités 9-12, The Stableyard
Broomgrove Road, London SW9 9TL

ICCO / Kerk in Actie
c/o ICCO PO Box 8190
3503 RD Utrecht, Netherlands

Progressio est une organisation caritative enregistrée sous le numéro 294329

Photo couverture: Une réunion tenue au camp de tente d'Henfrasa à Port-au-Prince, en juin 2010 (photo © Natasha Fillion/Progressio)

Le présent rapport a été rédigé par Lizzette Robleto-Gonzalez, Responsable du bureau politique et du plaidoyer pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Reconnaisances

Nous aimerions exprimer ici notre gratitude pour la contribution de Jean Almonor St-Thervil et Claudio Nicolas (Caritas Diocésaine de Fort-Liberte); Dilia Jean-Pierre (Commission Episcopale Nationale Justice et Paix); Michelle D Pierre-Louis (Fondation Connaissance et Liberte-FOKAL); Jocelyn Coldas (Groupe de Recherche et d'Appui au Milieu Rural – GRAMIR); Colette Lespinasse (Groupe d'Appui aux Reparties et aux Refugies – GARR); Aldin Calix (Haïti Survie); Father Lazard Wismith (Jesuit Refugee and Migrant Service – JRMS-Haïti); Muller Pierre-Louis (Institut Culturel Karl Leveque); Chenet Jean Baptiste (Institut de Technologie et d'Animation - ITECA); Frantzie Dubois (Konbit Pou Ranfose Aksyon Lakay – KORAL); les différents membres du personnel du Programme pour une Alternative de Justice – PAJ; et Dr Marie Mercy Zevallos (Promoteurs Objectif Zerosida – POZ).

Nous aimerions aussi remercier les membres Roisin O'Hara de HAPI-UK (Haïti Advocacy Platform for Ireland and the UK), Sarah Marsh et Tani Dalton (CAFOD), Gaby Drinkwater (Christian Aid), Thomas Dunmore (Alliance Internationale Contre le VIH-SIDA), Mark Camburn (SCIAF), Sarah Adlard (Tearfund), Mala Roche et Regine "Gigi" Duputy (Trocaire), et Maritou Agustin (consultant) pour leur disponibilité et ouverture à travailler ensemble sur la présente publication.

Nous aimerons reconnaître dans la présente la contribution de tous les membres de l'équipe des bureaux Progressio à Londres et en République Dominicaine.

« La décentralisation peut avoir un impact considérable sur le processus de reconstruction d'un pays. Elle apportera au pays tout entier, et non seulement à Port-au-Prince, les infrastructures indispensables pour le démarrage d'un développement économique durable. En retour, ce développement économique permettra à la majeure partie de la population vivant sous le seuil de la pauvreté d'avoir accès aux services sociaux de base, et les permettra surtout de participer à la prise de grandes décisions. La reconstruction du pays doit être un processus inclusif dans lequel les intérêts des personnes exclues des instances décisionnelles doivent être pris en compte. »

Muller Pierre-Louis, Institut Culturel Karl Leveque

« Je ne participerai au processus politique au niveau national et international que si ceux qui disent gouverner en mon nom, me rassurent. Si la confiance n'existe pas, si en plus la corruption et les intrigues dominant aussi la scène locale, à l'instar de tout citoyen ordinaire, je ne prendrai pas part à ce type de politique et ne m'impliquerai pas dans le processus politique, à moins de lutter contre celui-ci. »

Michelle Pierre-Louis, Fondation Connaissance et Liberté

Sommaire

Résumé Exécutif	4
Préface par Lord Leslie Griffiths	5
A Propos de ce Rapport	6
Contexte	8
Résultats	10
La situation actuelle: la centralisation prévaut	10
Les avantages de la décentralisation	10
La décentralisation et le processus de reconstruction	11
Changement du cadre politique	11
Renforcer la participation des citoyens	12
Satisfaire les besoins locaux	12
Renforcer la confiance de la population vis-à-vis du gouvernement	13
Avantages et investissements économiques	13
Personnes déplacées à l'intérieur du territoire	14
Risques liés à la décentralisation	14
Apprendre des autres	15
Conclusions	16
Remarques	18
Annexes	19
1 Les organisations haïtiennes participant à la recherche	19
2 Le questionnaire	19

Résumé Exécutif

Le présent rapport est fondé sur des questionnaires retournés par 12 organisations de la société civile haïtienne.

Les questionnaires avaient pour objectif de recueillir l'avis des haïtiens sur la décentralisation dans le contexte du processus de reconstruction post-séisme.

Les réponses des organisations de la société civile haïtienne démontrent qu'à leur avis :

- il existe actuellement en Haïti, une forte centralisation de la prise des décisions et de l'accès aux services de base
- la décentralisation de l'économie et du pouvoir politique est indispensable pour tout processus de reconstruction durable à l'intérieur du pays
- les obstacles à la mise en œuvre de la décentralisation sont entre autres le manque de volonté politique et un cadre juridique approprié
- La décentralisation favorisera l'amélioration du dialogue et le renforcement de la confiance entre l'Etat Haïtien, le gouvernement local, les organisations de la société civile et les collectivités locales
- La décentralisation augmentera la participation des citoyens dans le processus de reconstruction
- les politiques et les services seront plus réceptifs aux besoins locaux
- la décentralisation offre des opportunités d'investissement dans les projets d'infrastructure et la création d'emploi
- la décentralisation peut faciliter les améliorations dans des services locaux pendant une période relativement courte
- la décentralisation peut permettre de combattre le problème d'exode rural, y compris contribuer à fournir une réponse structurée aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur du pays à la suite du séisme de 2010
- la décentralisation doit être un projet partagé (entre le gouvernement central, le gouvernement local et la société civile)
- Il est nécessaire d'avoir un cadre juridique et administratif pour déterminer les paramètres et les responsabilités
- il faut prévoir des mécanismes précis en faveur de la participation de la société civile dans les processus de décentralisation (les organisations de la société civile, les collectivités locales et les groupes communautaires ainsi que la population d'Haïti)
- la communauté internationale peut jouer un rôle en soutenant un processus de décentralisation participative.

Nous espérons que le présent rapport contribuera à repenser le gouvernement national et local haïtien, les agences multilatérales, les bailleurs de fonds, les ONG nationales et internationales et d'autres intervenants appropriés désireux de soutenir la reconstruction et les travaux de développement à Haïti.

Préface

La date du 12 janvier 2010 sera à tout jamais marquée dans les annales de l'histoire haïtienne. Tel que l'attestent les chiffres: le nombre de morts et de personnes blessées, de perte en biens matériels et autres propriétés, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et vivant dans des abris temporaires saisissants et tristes, constituent aujourd'hui une partie du train quotidien. Et nous avons été tentés de croire que les malheurs d'Haïti ont débuté ce jour fatidique de janvier à 16h 53.

Cependant, nous avons entièrement tort. Au départ, le séisme ne constituait que le dernier élément d'une longue série débilitante de catastrophes naturelles qui avait déjà forcé le pays à courber l'échine. En plus, la confusion politique et l'absence trop évidente de toute capacité de l'État haïtien à apporter une quelconque réponse, constituait la dernière goutte d'eau qui a fait déborder le vase de la violente lutte pour le pouvoir et des rivalités intestines qui ont ravagé Haïti depuis la chute du régime Duvalier en 1986. La responsabilité de cette situation doit être partagée dans une large mesure par la communauté internationale qui a soit laissé faire, soit fermé les yeux, soit s'est ingérée de façon inappropriée soit encore de façon préjudiciable dans la politique haïtienne.

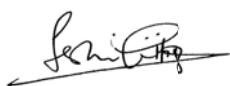
La liste ne s'arrête pas là. Depuis l'arrivée de l'USS Washington en juillet 1915 et les 20 années de l'occupation américaine qui s'en sont suivies, le processus de centralisation de toutes les activités importantes (sociales, commerciales, bureaucratie et politique) à Port-au-Prince a accéléré, intensifié et déformé de façon irréversible la vie nationale haïtienne.

Toutefois, nombreux sont ceux aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur qui portent encore un regard plus optimiste. Avec cette occasion (oui l'occasion!) offerte par le séisme, il est peut être temps de changer radicalement l'avenir d'Haïti et d'introduire une certaine volonté politique et financière dans la suite des événements.

Il ne suffit pas de croiser les bras et de regarder les aventuriers se plaindre de l'inefficacité et même de la corruption inhérente à la réaction immédiate au tremblement de terre. Nous ne devrions non plus ? (en moins), nous contenter de l'hypothèse selon laquelle Haïti est un cas désespéré, un État voué à l'échec et destiné inéluctablement à la ruine. Nous pouvons faire quelque chose, d'où le présent rapport qui présente la marche à suivre, en insistant sur le fait qu'un programme cohérent de décentralisation peut fournir une base pour une meilleure vie nationale structurée en Haïti.

Le Décentralisation constitue le mot clé. Les terres haïtiennes sont fertiles et il n'est pas du tout incongru de penser qu'une bonne exploitation de celles-ci permettra de nourrir la population haïtienne voire de créer un surplus. La main d'œuvre haïtienne peut également être canalisée dans des activités fructueuses et productives. Le tourisme peut être revitalisé. Haïti constitue en lui-même un vaste marché de l'art, Il regorge encore d'énorme gisement à découvrir et à exploiter. Cependant, aucun de ces domaines ne peut réussir à moins que le pays soit considéré dans sa totalité.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai effectué cette étude dans l'espoir qu'elle ouvre les portes du dialogue dans quelque lieu où l'avenir de ce merveilleux pays et de son peuple courageux fait l'objet de débat et décision.



Le Révérend the Lord Griffiths de Burry Port
Président du Groupe UK All Party Parliamentary for Haïti

A Propos de ce Rapport

Avant le tremblement de terre haïtien, la décentralisation a fait l'objet de recherche et de débat parmi les bailleurs de fonds internationaux, le gouvernement Haïtien et les organisations de la société civile haïtienne, et a été considérée par de nombreuses personnes comme étant une marche à suivre réaliste et positive pour le pays. Néanmoins, en dépit du cadre de décentralisation prévu dans la constitution haïtienne de 1987, une avancée relativement limitée a été enregistrée dans la mise en œuvre et la réalisation de la décentralisation. A l'instar de tous les processus sociaux de transformation, il ne s'agissait de surmonter la gamme d'obstacles, de l'instabilité sociale, politique et économique jusqu'au manque de volonté politique et de financement.

Par contre, en dépit de la destruction provoquée par le séisme, l'attention portée sur Haïti après le séisme constitue une occasion de développer un nouveau départ pour les habitants du pays. Au lendemain du séisme, la décentralisation fut identifiée par les organisations de la société civile haïtienne comme un élément clé pour une « meilleure reconstruction ». ¹ Par conséquent, les membres de la Plateforme du Plaidoyer d'Haïti pour l'Irlande et le RU (HAPI-UK) ² ont commissionné ce rapport pour vérifier si de l'avis des organisations de la société civile Haïtienne, deux ans après le tremblement de terre à compter de janvier 2010, le nécessité de la décentralisation demeure une priorité pour la reconstruction d'Haïti.

L'objectif de ce rapport est de donner un aperçu des avis recueillis d'une tranche des organisations de la société civile haïtienne, afin de soutenir une attention renouvelée en faveur de la décentralisation en tant que démarche à suivre pour Haïti.

Ce rapport est publié par Progression en partenariat avec CAFOD, Alliance Internationale contre le VIH/SIDA, SCIAF et Tearfund Il convient de noter que le rapport ne représente pas forcément la position des différentes agences.

Objectifs

Les objectifs principaux de la recherche sont entre autres :

- La collecte des informations sur les avis de la société civile haïtienne sur le processus de décentralisation et la gouvernance à Haïti. Considèrent-elles véritable la décentralisation comme étant désirable, et si oui pourquoi ? Y avait-il des exemples de bonne pratique? Quelles sont les mesures pratiques nécessaires pour favoriser la décentralisation et la bonne gouvernance?
- Le renforcement de la transparence sur les éventuels avantages de la décentralisation en Haïti, les moyens dont disposent les intervenants extérieurs notamment les bailleurs de fonds et les agences pour soutenir ce processus.
- La présentation des points d'apprentissage et les recommandations fondées sur les avis recueillis auprès des organisations de la société civile.

Méthodologie

La recherche a pour but d'établir un « aperçu » des opinions des organisations de la société civile sur les valeurs des démarches décentralisées à la gouvernance en Haïti dans le contexte des efforts de reconstruction. Un questionnaire a été conçu de façon participative par toutes les ONG du Royaume-Uni impliquées et a été transmis à 30 organisations haïtiennes partenaires des membres du HAPI-UK.

Douze organisations de la société civile haïtienne ont répondu au questionnaire, par conséquent les résultats numériques sont à titre indicatif plutôt que d'une importante statistique. Les informations recueillies auprès des 12 organisations de la société civile haïtienne constituent l'épine dorsale de cette publication. Les organisations participantes sont énumérées à l'Annexe 1.

Les données demandées sont à la fois quantitatives et qualitatives et comprennent des questions de classement ainsi que des espaces pour commentaires. Le questionnaire est reproduit à l'Annexe 2.

La première partie du questionnaire recherche les avis sur le rôle et l'importance du gouvernement central et collectivités locales dans les six domaines suivants : la résolution des problèmes juridiques, la fourniture des services de soins de santé, la fourniture de l'accès à l'éducation, reconstruction à la suite du tremblement de terre, le soutien aux personnes déplacées et la promotion de l'investissement et des affaires. Cette partie a aussi prévu un espace dans lequel les organisations haïtiennes définissent en leurs propres mots ce qu'elles entendent par décentralisation et son rapport avec la reconstruction.

La partie 2 recueille les avis sur les avantages et les inconvénients des prises de décision décentralisées en Haïti, surtout en rapport avec la gouvernance (la responsabilité et la réactivité du gouvernement central et les collectivités locales), aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire, aux investissements et à la reconstruction. Les questions encouragent aussi à commenter sur les facteurs qui poussent les personnes à se déplacer vers l'intérieur ou vers l'extérieur de Port-au-Prince.

La partie 3 permet de savoir si les organisations haïtiennes sont conscientes des démarches visant la réalisation de la décentralisation en République Dominicaine (ou ailleurs) et leurs avis sur une collaboration éventuelle entre les Haïtiens et les organisations de la société civile Dominicaine.

Le principal chercheur, Lizzette Robleto-Gonzalez, Responsable de la politique et du plaidoyer de Progressio pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, est allée en Haïti en août 2011 pour préparer le terrain. Pendant son voyage, elle s'est entretenue avec certaines organisations partenaires Haïtiennes, les encourageant à répondre aux questionnaires et tout en insistant sur l'objectif de la recherche. Les questionnaires ont été transmis en septembre 2011. Un consultant basé à Port-au-Prince, Marilou Agustin a été embauché en octobre 2011 pour assister dans la collecte des réponses et pour la traduction, qui avait été achevée en novembre 2011. Une fois les questionnaires terminés, le consultant les a transmis au Royaume-Uni pour traitement et analyse. Les résultats initiaux ont été présentés au groupe HAPI-UK qui a aussi été consulté pendant l'élaboration de ce rapport.

Nous tenons à remercier ces organisations qui ont contribué à cette recherche en dépit de leur emploi du temps très chargé.

Contexte

La base de la décentralisation

Les discussions portant sur la décentralisation à Haïti ne sont pas nouvelles : elles ont toujours été au centre des rapports académiques et des bailleurs de fonds, comme étant d'une importance capitale pour le développement d'Haïti. Dans les forums internationaux, les organisations de la société civile haïtienne ont aussi évoqué la nécessité de la décentralisation comme étant un mécanisme permettant de faciliter la participation de la société civile dans le processus politique ainsi qu'une démarche à suivre pour améliorer l'État et le rapport avec la société civile.

La constitution haïtienne prévoit clairement des dispositions portant sur la décentralisation. Le Préambule de la Constitution de 1987 stipule qu'une « action concertée et participative de toute la population sur les grandes décisions touchant la vie de la nation, à travers une décentralisation effective, L'Article 87 alinéa 4 déclare : « la décentralisation doit être accompagnée de la déconcentration des services publics avec délégation de pouvoir et décloisonnement industriel au profit des départements »³ La constitution traite également le cas de la décentralisation des finances publiques, en stipulant que : « les finances de la République sont décentralisées ».⁴

La Constitution de 1987 a aussi tenté de prévoir une sorte de directive opérationnelle de base portant sur la façon dont se déroulera la décentralisation.⁵ Haïti est subdivisée en 568 sections communales, 140 communes ou municipalités et 10 départements.⁶ Les membres de l'Assemblée départementale votent le Conseil interdépartemental (CID); et l'Exécutif, assisté par le CID, élabore les lois qui fixent la portion et la nature des revenus publics attribués aux Collectivités locales.

Bien que la Constitution de 1987 ait mandaté une décentralisation ou une dévolution de l'autorité de l'État en faveur des collectivités locales, cette loi n'a jamais été entièrement mise en œuvre. Le cadre réglementaire nécessaire pour la mise en œuvre du processus de décentralisation, notamment le Cadre Juridique de Décentralisation, La loi relative aux communes et les lois sur la Gestion et le Développement municipal (conçues pour définir les directives régissant le financement national et local), n'a pas été approuvée.⁷ Par conséquent, avec l'absence de ces mécanismes de mise en œuvre, le processus de décentralisation demeure vain. Cette situation permet de comprendre pourquoi les municipalités ne disposent pas de la capacité, du financement et de l'autorité nécessaire pour leur autonomie complète. La structure opérationnelle intégrale des collectivités locales est inexistante et le choix ainsi que la mise sur pied d'importants éléments démocratiques, notamment les assemblées municipales, départementales et des organes interdépartementaux, les organes judiciaires locaux et électoraux permanents qui dépendent des élections locales sont toujours contrôlés par le gouvernement central.⁸

Le Pouvoir de l'élite

D'aucuns soutiennent que l'incapacité du Parlement Haïtien à adopter des lois sur la décentralisation s'explique par le pouvoir que détient l'élite haïtienne qui n'est pas disposée à ouvrir le processus politique à la majorité de la population à travers une décentralisation effective.⁹

Par ailleurs, des décennies de dictature, de corruption, d'instabilité sociale, de pauvreté et plus récemment de catastrophes naturelles ont tous eu un impact sur la société, l'économie et la gouvernance politique d'Haïti. Les autorités haïtiennes surtout parmi l'élite économique, ont pour caractéristique de s'investir beaucoup plus dans la politique et leur ambition personnelle démesurée que dans la population ou le pays. Par conséquent, la société civile haïtienne est très critique et méfiante des institutions étatiques. De l'avis général, les Haïtiens sont persuadés que leur État a créé un système d'exclusion et par conséquent, la société civile haïtienne a du mal à concevoir l'État comme étant un partenaire.¹⁰

Le rôle des pays étrangers à travers leurs ingérences dans les affaires haïtiennes ne doit pas passer inaperçu.¹¹ Les politiques étrangères à l'égard d'Haïti qui varient de la fourniture (sporadique) d'appui lié à l'assistance aux embargos économiques et même aux interventions militaires se sont clairement ajoutés à la complexité des problèmes d'Haïti.

La République de Port-au-Prince

En Haïti, l'économie, le pouvoir politique et social ont très longtemps été centralisés dans la capitale Port-au-Prince. Cette centralisation remonte à la période coloniale et a été par la suite renforcée pendant l'occupation américaine de 1915-1934.¹² Cette situation a conduit à la disparité dans la distribution des ressources des zones rurales aux zones urbaines et surtout à Port-au-Prince, une ville qui ne dispose pas d'assez d'infrastructure pour satisfaire le besoin de la population actuelle.

De nos jours, nombreux sont les Haïtiens qui ironisent tout en étant frustrés, en faisant allusion à Haïti comme étant « La République de Port-au-Prince ». Après le tremblement de terre, le Plan d'action pour le rétablissement national et le développement d'Haïti (PARDN) a reconnu que le district métropolitain de Port-au-Prince est devenu le centre de toutes les décisions politiques et administratives – 75% de tous les fonctionnaires et les employés du gouvernement vivent à Port-au-Prince—ainsi que le centre financier et économique abritant plus de 80% de toutes les installations industrielles, commerciales et bancaires. De même, Port-au-Prince abrite plus de la moitié des hôpitaux du pays, plus d'un quart des ses écoles primaires, secondaires et techniques et plus de trois quarts établissements d'éducation supérieure et universités.¹³ Pourtant à peine, une fraction des dépenses du budget national est affectée aux autorités locales (une estimation de 2006 fixe les chiffres à 1%¹⁴), plaçant ainsi les autorités locales haïtiennes dans une posture très inconfortable, surtout si elles rencontrent des problèmes de décaissement.

Le Séisme de 2010

Le séisme haïtien a été fortement ressenti dans les départements de l'Ouest, du Sud-est et de Nippes. La zone métropolitaine de Port-au-Prince (y compris les communes de Port-au-Prince, Carrefour, Petionville, Delmas, Tabarre, Cité Soleil et Kenscoff) ont subi de sérieux dommages. Quatre-vingt pour cent de la ville de Leogane avait été détruite.¹⁵

L'étendue des pertes en vie humaines et des destructions enregistrées à Port-au-Prince, s'explique par un ensemble de facteurs qui comprend entre autre :

- La proximité de l'épicentre du séisme – environ 10 miles (16 kilomètres) au Sud-ouest de Port-au-Prince.
- L'intensité du tremblement de terre à la surface – Le tremblement de terre d'Haïti était peu profond, il se trouvait à seulement 6,2 miles (10 kilomètres) de la surface de la terre, ce qui a augmenté l'intensité du séisme à la surface.
- En plus, une mauvaise infrastructure, des normes complaisantes de construction, des méthodes de construction et de contrôle de qualité inadaptées, ont contribué à l'effondrement des bâtiments.
- Une forte densité de la population dans les zones affectées par le séisme.
- Peu ou pas d'éducation sur la gestion et la prévention des catastrophes, ce qui signifie que très peu d'haïtiens étaient préparés à faire face à une telle catastrophe.

La centralisation de l'aide après le séisme

Une critique généralement émise à l'endroit de l'intervention humanitaire pendant le séisme de 2010 est le fait que la gestion et la mise en œuvre de l'aide a été concentrée dans la capitale et dans ses environs. Des rapports ont fait état de denrées périssables transportées à Port-au-Prince depuis la frontière de la République dominicaine, pour être renvoyées dans des localités situées près de la frontière.¹⁶ Certains pensent que la centralisation de la gestion et de la distribution de l'aide à Port-au-Prince a renforcé le déséquilibre existant entre la capitale et les régions en matière de distribution des projets de développement, d'investissement, d'infrastructure et d'autres ressources.¹⁷

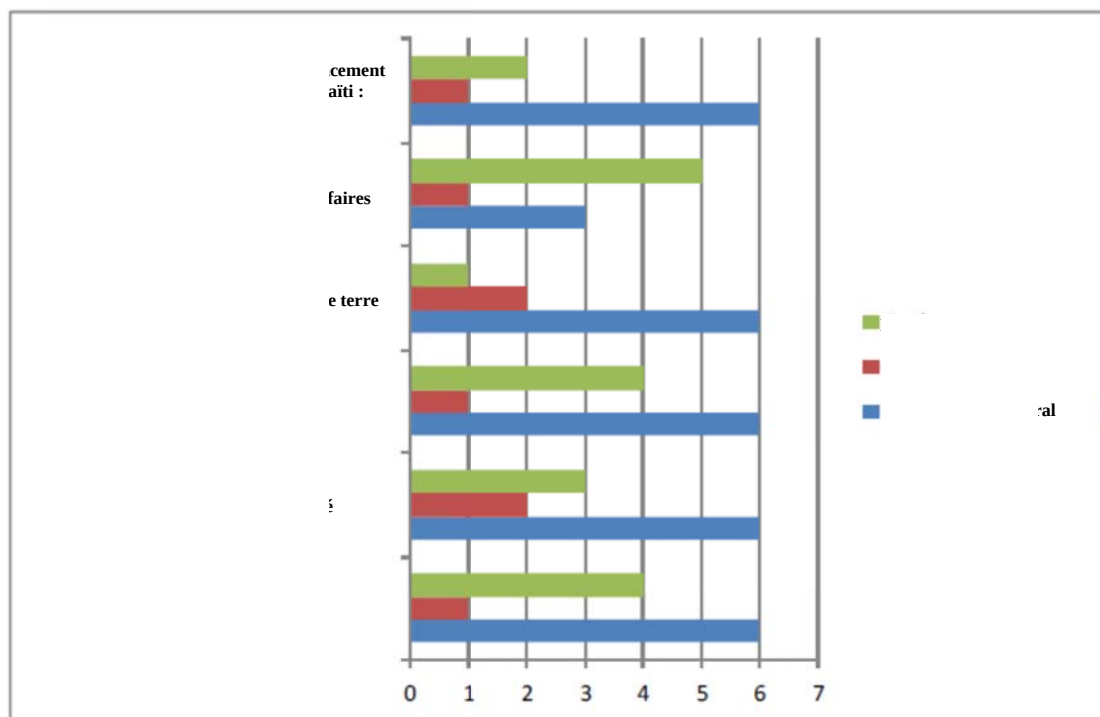
Personnes déplacées à l'intérieur du territoire

La situation des personnes déplacées par le tremblement de terre présente une importance particulière pour le problème de décentralisation. Selon l'organisation de la société civile haïtienne KORAL, les personnes déplacées à l'intérieur du pays après le tremblement de terre sont actuellement classées en trois catégories: ceux qui retournent à Port-au-Prince; ceux qui y font actuellement des aller et retour et ceux qui restent dans la zone où elles ont migrées après le tremblement de terre. KORAL a estimé dans les réponses données au questionnaire dans le cadre de cette recherche, que 60% des personnes qui ont migré dans les cinq communes du département du Sud y ont élu domicile. KORAL estime que la principale raison qui explique cette situation demeure le soutien accordé à ces personnes afin de les encourager à s'installer dans les zones de migration. Toutefois, pour nombreuses municipalités c'était un problème de répondre à l'entrée des personnes déplacées à l'intérieur du pays, en raison de l'absence de la capacité institutionnelle, de la faiblesse des structures de gouvernance et des ressources locales inappropriées.

Résultats

La situation actuelle: la centralisation prévaut

Tous les participants s'accordaient à dire que la centralisation prévaut jusqu'à ce jour. La plupart des Haïtiens éprouvent d'énormes difficultés à aller dans la capitale en raison du mauvais état des infrastructures (y compris le mauvais entretien des routes, l'inexistence des transports publics et un transport privé limité), mais sont obligés à aller à Port-au-Prince pour traiter tous les documents administratifs et juridiques (par exemple: passeports, permis de conduire, acte de naissance, titre foncier, etc.). En dépit des longs voyages, cette bureaucratie ne réagit pas rapidement aux besoins des populations, créant ainsi une situation dans laquelle prospère la corruption (ex. pot de vin). L'absence des moyens de subsistance accélère aussi l'exode des zones rurales vers les villes. Cette population rurale finit généralement dans des quartiers pauvres ou des taudis de la ville, vivant dans des maisons surpeuplées et précaires construites sans le moindre respect des normes et dans des zones enregistrant le plus haut niveau de criminalité.



[Remarque : Les chiffres sont basés sur le nombre de participants qui ont répondu à la question « Où pensez-vous que les décisions relatives aux problèmes suivants sont actuellement prises ? - Choisir entre gouvernement central, collectivités locales, les deux. » Certaines personnes interrogées ont identifié des décisions prises par la communauté internationale de concert avec le gouvernement central. Étant donné que cette option n'avait pas été présentée à toutes les personnes interrogées, ces réponses n'ont pas été incluses dans le graphique, mais les réponses prouvent que les Haïtiens perçoivent le rôle que joue la communauté internationale dans la prise des décisions à Haïti.]

Les avantages de la décentralisation

Le questionnaire ne définit pas ce que c'est la décentralisation, toutefois les réponses en provenance des participants indiquent que dans une large mesure ils entendent par décentralisation, le transfert partiel à travers un cadre juridique, des pouvoirs de prise de décision et des ressources du gouvernement central vers les autorités régionales et locales. Ces autorités ont donc la responsabilité de fournir des services de base, de mettre en œuvre les plans de développement politique, social, économique, culturel et administratif dans une autonomie relative (juridique et financière) du gouvernement central, mais en collaboration avec celui-ci. Ces plans garantiront la participation des citoyens dans le processus de prise de décision et sont développés en fonction de leurs besoins réels.

Les réponses en provenance des participants montrent dans une large mesure que les Haïtiens pensent que la décentralisation de l'économie et du pouvoir politique est indispensable pour tout processus de reconstruction durable dans le pays. Bon nombre d'Haïtiens estiment que la décentralisation doit faire partie d'un processus intégré qui respecte une vision nationale en faveur de la reconstruction et crée par conséquent, le socle d'une véritable intégration sociale.

En pratique, l'on estimait que la décentralisation pouvait faciliter l'amélioration des services locaux dans un délai relativement court, décourageant ainsi la poursuite de l'exode rural, qui en retour contribuerait à réduire le surpeuplement de la capitale. La réalisation d'une décentralisation efficace à Haïti permettrait aussi de rectifier le déséquilibre actuel dans le pays. Elle permettra aux collectivités locales de prendre des décisions avec une autonomie relative et d'utiliser les ressources locales et les habitants locaux pour offrir des services. Ceci signifie que les populations pourront effectuer localement les affaires officielles, notamment l'obtention du passeport, le permis de conduire ou un acte de naissance plutôt que d'aller à Port-au-Prince. De façon générale, ces impacts signifient que la décentralisation serait avantageuse sur l'ensemble du pays.

Tous les participants s'accordaient à dire que la décentralisation peut :

- augmenter la participation des citoyens dans le processus de reconstruction
- garantir l'adoption des programmes qui répondent aux véritables besoins des populations et des zones
- encourager une distribution équitable des ressources sismiques
- promouvoir l'urgence des différents centres de croissance économique
- réduire l'exode des zones rurales vers Port-au-Prince
- améliorer la gestion et l'entretien des ressources environnementales.

La décentralisation et le processus de reconstruction

Actuellement, les participants estiment que les décisions sont particulièrement prises par la communauté internationale et au niveau du gouvernement central sur les problèmes de reconstruction, bien que la Commission de Reconstruction d'Haïti par Intérim (IHRC), les grandes ONG (ayant d'importants financements) et les multinationaux (par ex. les Nations Unies). Les collectivités locales sont exclues de ce processus. Le gouvernement central conserve presque toutes les ressources financières et humanitaires à Port-au-Prince, décide du lieu d'intervention sans consultation avec l'administration locale et accorde des budgets sans aucune transparence. Par conséquent, l'avis des personnes vivantes dans les collectivités locales n'est pas pris en compte.

Contrairement à la perception de la situation actuelle, la moitié des personnes interrogées estime que le processus de reconstruction devrait être une responsabilité partagée entre le gouvernement central et les collectivités locales tandis que l'autre moitié pense qu'il s'agit dans une large mesure de la responsabilité des collectivités locales.

Changement du cadre politique

La décentralisation n'est pas considérée comme un moyen en soi, mais comme un outil permettant de faciliter le développement régional (ou local). Cependant, les participants ont remarqué que dans un pays comme Haïti, avec une forte centralisation, le concept de développement régional (ou local) défie le modèle actuel de développement national et nécessite un changement du cadre politique existant.

Tous les participants estiment qu'avec une bonne planification, Haïti pourrait entreprendre de façon réaliste un processus de décentralisation. Pour réaliser cet objectif, il est nécessaire d'avoir une couverture du cadre juridique et légal, par exemple, les zones de responsabilité et les limites de la juridiction ainsi qu'une restructuration du système administratif du pays, tout en prenant en compte les réalités locales, notamment l'absence des institutions publiques et l'existence des organisations locales endogènes dans certaines zones. Pour le bon fonctionnement d'une prise de décision décentralisée, tous les participants ont mis l'accent sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir une véritable division des rôles et des responsabilités entre le gouvernement central et les collectivités locales, en fonction du niveau de développement socio-économique et une disponibilité des ressources.

Toutefois, tous les participants se sont accordé que le fait que le principal obstacle à la décentralisation n'est pas le processus légal ou administratif. D'après eux, la décentralisation est restée inchangée en raison d'un ensemble de facteurs y compris l'absence de volonté politique, l'absence d'une vision précise du développement chez l'élite politique au gouvernement et l'absence de respect pour le peuple Haïtien en tant que citoyens (leurs capacités et potentiels). Les participants ont aussi remarqué qu'il existe des tendances autoritaires encastrées dans les structures du gouvernement en place qui rendent difficile l'éclatement de la centralisation. Aussi, les participants ont estimé que l'idée de partage du pouvoir (et les avantages éventuels pour Haïti) n'est pas appréciée par le gouvernement central et les personnes ayant un certain pouvoir politique, qui ne sont pas disposées à mandater leur autorité de peur de perdre leur position ou leur pouvoir.

À travers toutes les réponses, il se dégage clairement et de façon récurrente que certaines décisions doivent être conservées au niveau du gouvernement central afin de conserver l'unité du pays et la vision générale. L'objectif sous-jacent de la décentralisation, avancé par tous les participants, demeure la facilitation des processus en faveur des populations locales au sein d'une vision cohérente et partagée pour les pays tout entier. En plus, tous les participants estiment que le gouvernement central d'Haïti devrait beaucoup plus se concentrer sur les questions stratégiques portant sur la nation et les politiques générales et macro y afférentes et devrait abandonner les tâches opérationnelles aux collectivités locales.

L'un des participants a estimé qu'une démarche décentralisée pourrait changer la réactivité du gouvernement central à l'endroit des problèmes de la société civile car l'influence des groupes communautaires devrait être plus importante. Avec le pouvoir d'influencer directement la politique et les changements politiques, les communautés locales peuvent raviver l'importance politique et être capable d'attirer l'attention du gouvernement central. La décentralisation permettra aussi au gouvernement central de mieux comprendre les besoins de chaque communauté et de mieux cibler ainsi les interventions. Le gouvernement central pourrait prendre conscience des valeurs importantes de la contribution de la société civile et d'un système de pouvoirs délégués aux autorités locale, où ces autorités seront encouragés à travailler en collaboration avec la société civile. Par conséquent, la décentralisation construira et maintiendra les contacts à tous les niveaux de gouvernance, depuis les communautés locales jusqu'aux plus hautes autorités nationales.

Renforcer la participation des citoyens

Tous les participants étaient conscients du fait que les changements du cadre politique nécessaires pour une décentralisation effective signifient des changements aussi bien au niveau de la forme que de la qualité de la participation politique. Ils estiment que la gouvernance et la gestion locale peuvent contribuer à changer le rapport de force entre les citoyens. Sur ce, un participant a estimé que sans le processus de transformation, la prise de décision au niveau local restera informelle et officieuse de nature, et que le renforcement de la participation locale dans le processus politique nécessite par conséquent, la mise sur pied de véritables outils politiques qui sauvegarderaient les pouvoirs locaux de prise de décision et la fourniture de services. Les Haïtiens seront à même de participer davantage dans le processus politique si de véritables espaces de dialogue politique, proche du pouvoir de prise de décision sont créés.

L'un des participants a déclaré qu'une démarche décentralisée - de concert avec une vision participative, la transparence, la modernisation de l'état et une bonne technologie - permettra à la population locale de prendre une part active dans la prise de décision afin que les citoyens soient capables de prendre une plus grande responsabilité dans leur propre destin. Les participants ont convenu que la décentralisation peut permettre d'accroître la conscience sociale et d'engager la population vers un objectif collectif. Par exemple, les budgets locaux peuvent être fixés en consultation avec les groupes communautaires plutôt que (comme dans le système actuel) d'être présenté du sommet vers la base par un Ministre délégué, qui est d'ordinaire très éloigné des communautés et des réalités locales. Le dialogue entre les dirigeants et les citoyens s'en trouvera amélioré si l'on suscite une attention accrue aux demandes des populations locales et l'adoption des décisions qui correspondent aux conditions et situations locales,

Satisfaire les besoins locaux

Les participants ont mis en exergue la décentralisation comme étant le moyen de permettre aux décideurs de mieux comprendre des régions locales, d'identifier les besoins des populations locales, de mieux définir les priorités et fournir des solutions particulières aux problèmes rencontrés par les communautés locales.

Les participants ont par ailleurs reconnu qu'une planification et une gestion renforcée est nécessaire, y compris :

- la gestion des terres
- le développement des infrastructures régionales et locales
- l'organisation des services publics régionaux et locaux
- la création d'un réseau de communication (y compris de télécommunications)
- la conception d'un urbanisme adapté aux habitudes, coutumes et cultures des populations
- le développement des compétences
- la mobilisation des ressources locales (humaines, culturelles, historiques, naturelles)
- le développement des entrepreneurs et de l'indépendance financière basée sur les impôts municipaux
- l'accès au crédit et à d'autres opportunités de financement.

Les participants ont insisté que, pendant le processus de formulation de ces plans, les communautés pauvres et marginalisées doivent aussi bien être capables de participer intégralement au processus de prise de décision, que d'avoir un accès complet et équitable aux services.

Renforcer la confiance de la population vis-à-vis du gouvernement

Des participants ont estimé que les autorités locales seraient plus motivées à exécuter leur mission, étant donné qu'elles sont plus proches des communautés locales. Cette proximité pourrait aussi contribuer à apporter une réponse plus rapide et plus efficace. Ainsi, les réactions efficaces en provenance des autorités locales seront traduites en amélioration de l'accès aux services de base. L'on verra donc les autorités locales travailler activement pour améliorer le développement local, qui à son tour renforcera l'opinion publique locale ainsi que le consensus autour de la mise en œuvre des décisions.

Au sorti, l'une des réalisations importantes qui s'en dégagera sera le développement de la confiance entre la société civile et les autorités locales afin que les citoyens puissent volontairement payer les impôts, augmentant ainsi les revenus locaux et renforçant du coup la stabilité socio-économique et politique. À terme, toutes ces pratiques contribueront à réduire la corruption et à accroître les responsabilités publiques à travers un suivi plus accru des citoyens. Ces améliorations du développement local peuvent permettre de rectifier la mauvaise répartition du pouvoir dans le pays et créer ainsi un niveau d'harmonie entre le développement local et national.

Avantages et investissements économiques

Les participants ont également proposé quelques avantages économiques éventuels de la décentralisation:

- délivrance à l'extérieur de Port-au-Prince des documents tels que les permis de conduire, les actes de naissances, les cartes d'identité nationale, les passeports
- utilisation plus transparente des ressources par les autorités centrales et locales
- plus d'investissement au niveau des provinces dans les services et infrastructures
- promotion du tourisme local afin de réévaluer et de réorganiser les sites historiques haïtiens
- promotion et soutien aux opportunités d'investissement en provenance de la diaspora haïtienne et des étrangers
- création des emplois à l'extérieur de Port-au-Prince.

La majorité des participants s'est accordé que traditionnellement les investissements ont toujours été effectués à Port-au-Prince et dans son voisinage immédiat. Nombreux sont les participants qui ont estimé qu'après le tremblement de terre, c'était une grave erreur de la part du gouvernement et des ONG de centraliser l'assistance à Port-au-Prince, alors que de nombreuses victimes du séisme sont rentrées vivre en campagne avec très peu de moyens. Quelques mois après le séisme, de nombreuses personnes sont rentrées dans la capitale. Actuellement, la plupart des investissements et des efforts de reconstruction sont concentrés à Port-au-Prince et dans son voisinage immédiat, surtout dans ces zones identifiées comme disposant d'un fort potentiel industriel.

Les participants ont par ailleurs indiqué que les investisseurs sont intéressés par les régions à l'extérieur de Port-au-Prince, mais cet intérêt est actuellement limité aux petites initiatives des ONG dans certaines villes provinciales et dans des investissements effectués dans les zones de libre échange. Un participant a proposé qu'il est important qu'au moins 80% des investissements soient effectués à l'extérieur de la capitale, afin d'encourager la décentralisation, renforcer la fourniture de services et créer des opportunités de développement économique. Une telle initiative encouragerait de nombreuses personnes à s'installer dans ces nouvelles régions et d'autres quitteront Port-au-Prince pour les provinces, réduisant ainsi l'exode rural vers la capitale.

Les participants ont indiqué certains obstacles liés à l'investissement à l'extérieur de la capitale:

- les problèmes d'infrastructure
- le manque de volonté politique en faveur de la réalisation de cette transformation
- le manque de ressources du gouvernement central pouvant permettre sa réalisation
- le manque de ressources humaines compétentes dans les zones provinciales en raison de la « fuite des cerveaux » des zones rurales vers les villes
- les difficultés d'hébergement et/ou d'attraction de travailleurs qualifiés et/ou de professionnels en raison du manque de services, des mauvaises conditions de vie et des problèmes de sécurité.

Les participants ont également reconnu que la consolidation et le renforcement de l'investissement dans les zones à risque constitue un élément dissuasif.

Tous les participants ont estimé que les investissements à l'extérieur de Port-au-Prince doivent essentiellement être focalisés sur le développement des infrastructures : routes, ponts, électricité, écoles, hôpitaux, etc. afin d'assurer que les conditions minimum sont réunies pour attirer les populations vers ces zones et encourager plus de développement. Si les décideurs haïtiens se concentrent sur l'équipement des provinces particulières avec ces services de base, il s'en suivra dans ces zones d'autres liens et développements. Une telle politique pourrait nécessiter un investissement initial élevé, toutefois, l'absence de concurrence et les retours potentiellement élevés à moyen et à long terme fourniront un équilibre.

Cinq participants ont déclaré que cette considération devrait aussi être accordée à l'écologie afin de minimiser la dégradation de l'environnement.

Personnes déplacées à l'intérieur du territoire

Tous les participants, à l'exception d'un seul, sont persuadés que la grande majorité des personnes déplacées sont retournées à Port-au-Prince. Les principales raisons qui ont justifié ce déplacement sont:

- la concentration de l'aide humanitaire à Port-au-Prince
- l'absence de structure pouvant soutenir les personnes déplacées à l'intérieur du territoire dans les régions
- le caractère temporaire du déplacement de certaines familles
- l'absence d'un plan de reconstruction basé sur la vision nationale et capable de donner l'espoir d'amélioration des conditions de vie dans les provinces.

La plupart des participants ont déclaré que les Haïtiens vivant à Port-au-Prince n'ont pas le choix mais sont obligés d'y rester. Rien n'encourage ces personnes à quitter Port-au-Prince, en dépit de la forte criminalité, des mauvaises conditions d'hygiène et les effets catastrophiques du tremblement de terre, ces personnes continuent à s'installer dans la capitale même dans les décombres. Cependant, la majorité des personnes vivant à Port-au-Prince est marginalisée, ne disposant que très peu de ressources, étant toujours à la recherche d'un emploi et vivant dans des conditions de surpeuplement, un cycle vicieux d'insécurité.

Plusieurs participants ont déclaré qu'une décentralisation accrue du pouvoir vers les collectivités locales fera une grande différence car elle permettra aux autorités locales de prendre leur responsabilité avec plus de sérieux et avec un objectif précis : répondre aux besoins de base de la communauté. Cette décentralisation augmentera la valeur de la vie dans les villes locales et réduira la pression sur la capitale. Elle améliorera les conditions de vie des populations les plus défavorisées en créant des programmes incitatifs en faveur des populations installées dans les nouvelles zones.

Les participants ont indiqué de nombreuses stratégies qui peuvent être utilisées pour encourager la population à quitter Port-au-Prince:

- les activités génératrices de revenus réguliers et substantiels et/ou des investissements
- l'accès à l'éducation pour les enfants et les jeunes : de bonnes écoles primaires, secondaires et techniques pour les enfants et les jeunes
- l'opportunité de trouver un logement décent
- la fourniture des services de base : soins de santé, eau potable, électricité et eaux usées
- le travail et la création d'emploi, notamment en créant des centres commerciaux
- une vaste campagne de mobilisation
- de bonnes infrastructures de transport.

Risques liés à la décentralisation

L'un des participants a fait noter le risque de retomber dans les travers tels que le clientélisme politique et la prise de contrôle par l'élite locale. Si ce scénario venait à se réaliser les citoyens seront privés de leurs droits et perdront confiance au processus, ce qui aboutirait à la non participation des acteurs locaux, le manque de confiance à l'autorité publique et d'autres cas d'instabilité éventuelle. Par conséquent, pour une réussite du processus de décentralisation, l'autorité locale doit être responsable des bonnes pratiques suivantes et tout en assurant la responsabilité tandis que les citoyens jouent leur rôle en effectuant un suivi sérieux et organisé.

L'un des participants a reconnu que le plus grand risque qui menace la décentralisation demeure la fragmentation territoriale et sociale, qui crée des barrières plutôt que la promotion ou le renforcement de la solidarité au niveau national. En outre, si ces règles ne sont pas précises, des conflits éclateront entre les autorités centrales et locales en matière de juridiction de compétence.

Tous les participants ont remarqué que le processus de décentralisation apportera initialement un coût économique plus élevé pendant sa mise en œuvre.

Apprendre des autres

La dernière partie du questionnaire demandait aux participants s'ils avaient conscience des démarches vers la décentralisation entreprises dans la République dominicaine voisine ou tout autre exemple de modèles décentralisés de prise de décision qui pourrait être utile pour Haïti.

L'un des participants a déclaré que le processus de décentralisation en République Dominicaine a été rendu possible grâce au développement des infrastructures sur l'ensemble du territoire. Des investissements importants ont été effectués dans les provinces en mettant à disposition des populations des hôpitaux, des universités, des routes et d'autres infrastructures afin de faciliter les activités génératrices de revenu dans différentes zones du pays. Ce même participant a noté que le budget national en République Dominicaine affecte un certain montant aux régions en fonction de leur démographie et que les municipalités respectent les processus participatif d'élaboration du budget en collaboration avec les communautés et les dirigeants locaux.

Alors que de nombreux participants ont déclaré que les Haïtiens pouvaient apprendre des processus de décentralisation en vigueur dans d'autres pays (notamment la République Dominicaine, Madagascar, la Suisse et le Brésil), ils s'accordent sur le fait que la priorité sera donnée à la construction d'un modèle haïtien de décentralisation.

Conclusions

Au regard des réponses obtenues, il va sans dire qu'il existe une association de méfiance et de déception vis-à-vis de l'État haïtien au sein des organisations de la société civile interrogées, en raison du rôle joué par l'État dans la répression de la population dans le passé, la valorisation des pratiques d'exclusion, le favoritisme des élites nationales au détriment des besoins de la majorité des Haïtiens et dans la concentration ou « centralisation » sur pouvoir dans les mains de quelques privilégiés. Tous ces éléments ont contribué à l'aliénation de bon nombre d'Haïtiens qui se sont lassés de l'intervention de l'État. De nombreuses années de mauvaise gouvernance, de corruption et de répression de l'État ont profondément affecté le rapport État-Société, provoquant une « culture d'excursion » qui affecte la majeure partie des Haïtiens.

C'est dans ce contexte que la décentralisation est considérée comme étant indispensable pour le développement à court et à long terme d'Haïti et pour la reconstruction des infrastructures sociales et physiques d'Haïti. Les personnes interrogées ont été catégoriques quant à l'importance plus que jamais de la participation du peuple haïtien et de la société civile dans les discussions portant sur l'avenir d'Haïti. Ce dialogue est indispensable pour le renforcement de la confiance entre le peuple haïtien, le gouvernement central et les collectivités locales. En retour, ce dialogue permettra de lutter contre la corruption, bâtir des structures gouvernementales redevables et réduire l'écart entre l'État et sa propre population.

Transformer la décentralisation en un projet partagé

Il est indispensable que la reconstruction de l'État haïtien et sa société civile se fasse de façon parallèle afin de créer une vision unifiée pour le pays. Les processus de production qui faciliteront un dialogue peuvent permettre d'unifier ces forces qui peuvent faire avancer la reconstruction et le programme de développement. Dans cette optique, la reconstruction des capacités de la société civile haïtienne afin qu'elle complète au lieu de sous-estimer le rôle de l'État haïtien est un élément fondamental dans la promotion d'une interaction positive. Une opportunité intéressante demeure l'examen des mécanismes participatifs qui renforcent les capacités des institutions gouvernementales au niveau national et local tout en organisant les forums de développement pour arriver à des consensus politiques. Autrement, la société haïtienne court le risque de continuer avec d'importantes divisions internes sous lesquelles les institutions démocratiques ne peuvent pas être consolidées.

Comme l'ont indiqué les participants, la décentralisation implique un véritable partage du pouvoir entre le gouvernement central et les collectivités locales. Le défi de réalisation de cet enjeu est énorme puisque la décentralisation nécessite une bonne planification rurale et urbaine (qui est prudemment suivi et mis en œuvre) et des investissements financiers. Étant donné la faiblesse des institutions étatiques d'Haïti, la décentralisation mettra une pression énorme sur l'État pour gouverner le pays et pour répondre aux besoins, alors la coordination et la collaboration de tous les acteurs seront primordiales.

Tel qu'il a été exprimé par tous les participants, la réussite de la décentralisation nécessite la création des paramètres précis. Le gouvernement central devrait dans une large mesure se concentrer sur des questions stratégiques, avec une responsabilité pour les travaux opérationnels largement dévolus aux collectivités locales.

Une opportunité précise demeure le fait que la planification pour la décentralisation peut permettre de cartographier les ressources du pays en fournissant une connaissance approfondie du pays. Elle permettra aussi de créer plusieurs emplois à l'extérieur de Port-au-Prince, ce qui sera très avantageux pour les régions et les municipalités.

Construire une meilleure relation

La décentralisation a la capacité de créer une interaction plus rapprochée entre les autorités locales, les organisations de la société civile haïtienne et les groupes communautaires. Des mécanismes appropriés en faveur de la participation doivent conduire à plus de responsabilité dans les communautés locales qui renforceront le développement local et amélioreront la gouvernance locale. Par conséquent, le résultat sera l'efficacité accrue, la résolution du problème actuel de réponses inadaptées en provenance du gouvernement central et une économie en temps et en argent.

En retour, cette situation permettra de renforcer le tissu social qui pourrait encourager une interaction active parmi les différentes couches de la population. Elle peut également permettre de renforcer la confiance entre la société civile haïtienne et les institutions étatiques engendrant plus d'inclusion de participation et de propriété. Afin de réaliser cette vision, il est impératif qu'une meilleure allocation des ressources soit donnée aux autorités locales et qu'un degré de solidarité soit développé entre toutes les régions et parmi tous les citoyens haïtiens (par exemple, en partageant des exemples de bonne pratique) Il convient de noter le rôle de l'élite locale qui peut aboutir à une vaste lutte pour le pouvoir.

Recherche de la Volonté Politique

Les résultats de cette étude montrent que l'un des défis majeurs à relever sera de s'assurer que la volonté politique soit présente dans la promotion de la décentralisation. Au lieu de continuer à percevoir le rôle de l'État comme celui de servir les intérêts des élites, la décentralisation doit faire partie d'un programme de développement intégré qui traduit les réalités et l'opinion générale de la population.

La volonté politique de développer le cadre juridique approprié, afin que les dispositions constitutionnelles pour la décentralisation deviennent opérationnelles, doit également être créée. Ceci signifie que l'adoption des lois et règlements nécessaires pour assurer les changements envisagés par la Constitution Haïtienne de 1987 peut réaliser et effectuer les réformes nécessaires pour l'administration – par exemple, pour que le Ministre des Finances s'assure que les autorités locales ont accès aux financements alloués à leurs opérations. Une autre mesure concrète sera de déplacer les ressources du gouvernement et les activités à l'extérieur de la capitale.

Soutien de la communauté internationale

Étant donné l'implication de la communauté internationale dans les opérations de secours et de reconstruction après le séisme, celle-ci peut jouer un rôle important dans le soutien du processus de décentralisation. Cependant, les organisations de la société civile haïtienne qui ont été interrogées ont manifesté une certaine méfiance quant aux rôles des puissances et des acteurs étrangers dans le pays pour plusieurs raisons, qui sont entre autres la précédente intervention politique et militaire en Haïti, le rôle perçu de la communauté internationale dans le processus de reconstruction après le séisme et le programme descendant de certaines ONG internationales. Le soutien de la communauté internationale en faveur des processus de décentralisation d'Haïti doit être associé aux efforts concertés entre les principaux acteurs (État, société civile, secteur privé et communauté internationale) pour consultation, collaboration et travail en commun.

Décentralisation et reconstruction

Raviver l'intérêt et le soutien pour la décentralisation au sein d'une situation humanitaire très grave demeure un important défi. Toutefois, le processus de reconstruction offre d'importante opportunité en faveur de l'investissement et des affaires au niveau local. Le développement de la richesse culturelle, historique et naturelle d'Haïti peut être une source de création d'emplois et de revenus municipaux. Il n'est pas impossible de compter sur ces entreprises locales pour gérer ces ressources en fournissant la direction, cependant le renforcement de la confiance auprès des populations locales est nécessaire ainsi qu'au niveau national et international (diaspora et touristes). Par ailleurs, la construction des infrastructures (routes, ports, aéroports, marchés, stations de bus, lieux publics, etc.) crée aussi des emplois et les liaisons de transport indispensables, afin de stimuler l'économie et la croissance. Les investissements en agriculture peuvent augmenter la production, garantir un certain niveau de sécurité alimentaire et permettre aux agriculteurs d'avoir des revenus réguliers.

Le rôle essentiel du peuple haïtien

Tel qu'il ressort des réponses des organisations partenaires locaux du HAPI-UK, la reprise du potentiel futur d'Haïti repose sur le peuple haïtien. Il est vital d'assurer l'entière implication et participation du peuple haïtien dans le processus de décentralisation. Tous les Haïtiens doivent œuvrer ensemble vers un objectif et un avenir commun, c'est là la seule propriété commune de leur propre processus de transformation.

Remarques

1. Deux rapports publiés au RU mettent en exergue l'importance de la décentralisation en faveur de la reconstruction de l'avenir d'Haïti: Haïti après le séisme: Perspectives de la société civile sur la reconstruction haïtienne et le relation bilatérale Dominico-Haïtienne, Progressio, décembre 2010, http://www.progressio.org.uk/sites/default/files/Haiti-after-the-earthquake_low-res.pdf (accédé le 10 juillet 2012) et Meilleure reconstruction Un Impératif pour Haïti, CAFOD, Christian Aid, Progressio, Tearfund, janvier 2011, <http://www.christianaid.org.uk/images/building-back-better.pdf> (accédé le 10 juillet 2012).
2. The Haiti Advocacy Platform for Ireland and the UK (HAPI-UK) a été fondé en 2005 e relancé en mars 2011 afin de promouvoir une meilleure coordination entre les organisations non gouvernementales (ONG) travaillant à Haïti et encourager un véritable partenariat avec les organisations de la société civile haïtienne. Ses membres sont entre autres: CAFOD, Christian Aid, Alliance Internationale contre le VIH-SIDA , Progressio, SCIAF, Tearfund et Trocaire. La Plateforme a pour but de plaider en faveur d'une transition efficace du secours au développement, en impliquant la société civile, le public, les secteurs privés et les agences multilatérales de façon transparente et démocratique, en mettant en avant l'intérêt des Haïtiens et d'informer grâce à une approche de partenariat.
3. 1987 La Constitution d'Haïti: <http://pdba.georgetown.edu/constitutions/haiti/haiti1987.html> (accédé le 10 juillet 2012).
4. Article 217 de la Constitution d'Haïti de 1987
5. Selon cette Constitution les sections portant sur les communes doivent être les plus petites sections de la sous-division politique et le niveau définitif des collectivités locales demeure le département, qui comprend un certains nombre de communes (ces communes disposent une autonomie administrative et financière) : Voir les Articles 62 et 66 de la Constitution d'Haïti de 1987
6. Ramirez, S, Lafondant, A, et Enders, M, Evaluation de la décentralisation des collectivités locales à Haïti, USAID, juillet 2006, p8, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADN818.pdf (accédé le 10 juillet 2012).
7. Buss, T, et Gardner, A, Haïti sur la balance: Raison de l'échec de l'aide étrangère et perspectives de solutions, Brookings Institution Press, 2008, p100.
8. Ramirez, S, Lafondant, A, et Enders, M, Evaluation de la décentralisation des collectivités locales à Haïti, comme indique la note 6 ci-dessus, p4.
9. See Pierre-Louis, F, Décentralisation et démocratie à Haïti, présentation à la Conférence Internationale sur la Décentralisation démocratique, mai 2000, p14, <http://decwatch.org/files/icdd/049.pdf> (accédé le 10 juillet 2012).
10. Rapport entre la société civile et les autorités publiques à Haïti, comme indique la note 10 ci-dessus, rapport de l'Atelier International organisé par le Development and Civilisations Lebrete-Irfet International Centre and Karl Leveque Cultural Institute, juin 2006, p23, http://www.lebrete-irfet.org/IMG/pdf/070125_rapp-Haiti_engl.pdf (accédé le 10 juillet 2012).
11. Buss, T, et Gardner, A, Haïti sur la balance: Raison de l'échec de l'aide étrangère et perspectives de solutions, comme indique la note 7 ci-dessus, p5.
12. Meilleure reconstruction: Une Impérative pour Haïti comme note ci-dessus. p17
13. PARDN du séisme à Haïti: : Évaluation des dommages, pertes, et besoins généraux et sectoriels, Gouvernement de la République d'Haïti, mars 2010, p43, http://gfdrr.org/docs/PDNA_Haiti-2010_Working_Document_EN.pdf (accédé le 10 juillet 2012).
14. Rapport entre la société civile et les autorités publiques à Haïti, comme indique la note 10 ci-dessus, p24.
15. PARDN du séisme à Haïti: Évaluation des dommages, pertes, et besoins généraux et sectoriels, comme indique la note 13 ci-dessus P.5
16. Haïti après le séisme: Perspectives de la société civile sur la reconstruction haïtienne et la relation bilatérale Dominico-Haïtienne, comme indique la note 1 ci-dessus P.15
17. Miles, M, Réponse d'Haïti pour les six mois et soixante ans avenir, Projet Let Haiti Live , Forum Trans-Africa, juillet 2010, p12.

Annexes

1: Les organisations haïtiennes participant à la recherche

Organisation

Caritas Diocésaine de Fort-Liberte
Commission Episcopale Nationale Justice et Paix
Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL)
Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés (GARR)
Groupe de Recherche et d'Appui au Milieu Rural (GRAMIR)
Haiti Survie
Institut Culturel Karl Leveque

Institut de Technologie et d'Animation (ITECA)
Jésuit Refugee and Migrant Service (JRMS-Haiti)
Konbit Pou Ranfose Aksyon Lakay (KORAL)
Programme pour une Alternative de Justice (PAJ)
Promoteurs Objectif Zerosida (POZ)

Type

Humanitaire/droits de l'homme/général
Droits de l'homme
Développement/culture/éducation
Droits de l'homme/humanitaire
Droits de l'homme/général
Humanitaire/développement/environnement
Droits de l'homme/parité/renforcement de capacité
Développement rural
Développement/droits de l'homme
Développement
Justice/droits de l'homme
Santé/VIH et SIDA

Annexe 2 : Le questionnaire

Information de base

Enquêteur:

Organisation :

Nom de l'interrogé

Organisation :

Quels sont les principaux objectifs de votre organisation ? (par ex. humanitaire, développement, droits de l'homme, autres):

Où est basée votre organisation? (par ex. province, municipalités, etc.)

Je souhaite/ne souhaite pas que mes commentaires soient attribués à mon organisation

Je souhaite/ne souhaite pas que mes commentaires soient cités à la fin du rapport façon anonyme

1re partie : Gouvernement central contre collectivités locales

1. Qu'entendez-vous par décentralisation?

2. Que pensez-vous de l'impact de la décentralisation sur le processus de reconstruction?

3. Quel est l'importance (actuellement) du rôle du gouvernement central pour ce qui suit?

[Choisir entre très important; important; pas très important; pas du tout important]

1. Résolutions des problèmes juridiques
2. Fourniture des services de soin de santé
3. Offre d'enseignement
4. Reconstruction après le tremblement de terre
5. Soutien en faveur des personnes déplacées
6. Promotion de l'investissement et des affaires

4. Quel est l'importance (actuellement) du rôle des collectivités locales pour ce qui suit?

[Choisir entre très important; important; pas très important; pas du tout important]

1. Résolutions des problèmes juridiques
2. Fourniture des services de soin de santé
3. Offre d'enseignement
4. Reconstruction après le tremblement de terre
5. Soutien en faveur des personnes déplacées
6. Promotion de l'investissement et des affaires

5. Où pensez-vous que les décisions relatives aux questions suivantes sont actuellement prises ?

[Choisir entre gouvernement central, collectivités locales, les deux.]

1. Résolutions des problèmes juridiques
2. Fourniture des services de soin de santé
3. Offre d'enseignement
4. Reconstruction après le tremblement de terre
5. Soutien en faveur des personnes déplacées
6. Promotion de l'investissement et des affaires

Êtes-vous d'accord ou Pas d'accord? Pourquoi ? [Espace pour commentaires]

6. De préférence, où aimeriez-vous que les décisions relevant des questions suivantes sont prises?
[Choisir entre gouvernement central, collectivités locales, les deux.]

1. Résolutions des problèmes juridiques
2. Fourniture des services de soin de santé
3. Offre d'enseignement
4. Reconstruction après le tremblement de terre
5. Soutien en faveur des personnes déplacées
6. Promotion de l'investissement et des affaires

Si l'une des réponses entre 3 et 4 est différente, expliquer pourquoi ? [Espace pour commentaires]

2e partie: Pour et contre la prise de décision décentralisée

Pour et contre la prise de décision décentralisée

1. La « Prise de décision décentralisée » peut désigner une augmentation de la prise des décisions au niveau local plutôt qu'au niveau du gouvernement national. Êtes-vous d'accord avec cette déclaration et pourquoi?
2. « de façon générale, il est préférable que les décisions soient prises au niveau local » Êtes-vous d'accord avec cette déclaration et pourquoi?
3. Quels sont d'après vous les principaux obstacles à la prise de décision décentralisée?
4. Quels sont les principaux avantages de la prise de décision décentralisée ?
5. Quels sont les principaux désavantages de la prise de décision décentralisée ?

Gouvernance

1. Comment est-ce qu'une démarche plus décentralisée passerait-elle la responsabilité du gouvernement aux membres de la communauté (si possible) ?
2. Comment est-ce qu'une démarche plus décentralisée passerait-elle la réactivité du gouvernement aux organisations de la société civiles concernées (si possible) ?
3. Pensez-vous que vous vous impliqueriez plus dans le processus politique si des décisions étaient prises au niveau du gouvernement central ou des collectivités locales ? Pouvez-vous nous dire pourquoi? [Espace pour commentaires]

Personnes déplacées à l'intérieur du territoire

1. Quelles sont les zones dans lesquelles vivent plus de personnes et pourquoi?
2. A votre avis, est-ce que les gens retournent à Port-au-Prince ? Si oui, pourquoi?
3. Qu'est-ce qui encouragera les gens d'aller au-delà de Port-au-Prince ?
4. Une décentralisation accrue des pouvoirs aux collectivités locales fera-t-elle la différence dans cette situation ?

Investissement

1. Actuellement où a lieu l'investissement et la reconstruction ?
2. L'administration Haïtienne devrait-elle investir plus à Port-au-Prince ou à l'extérieur de la capitale? Veuillez expliquer votre réponse.
3. Quels seront les avantages et les inconvénients pour les donateurs et les investisseurs d'investir dans des projets de développement hors de Port-au-Prince?
4. Quels sont les principaux obstacles à l'investissement hors de la capitale ?

3e partie : Opportunités bilatérales et autres

1. Avez-vous une idée du processus de décentralisation qui a eu lieu en République Dominicaine? Veuillez développer votre réponse
2. Connaissez-vous un cas de décentralisation réussi qui pourrait être utile pour Haïti, soit en provenance de la République Dominicaine ou des autres pays, et quelles sont – ils ?
3. Y a-t-il des avantages ou des inconvénients à explorer la collaboration potentielle dans le processus de décentralisation entre les organisations de la société civile haïtiennes et dominicaines?